



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

***AVIS PUBLIC***

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, de la susdite Municipalité,**

**QU'UNE** séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoqué, par le soussigné, pour être tenue à l'église, le jeudi 4 juin 2026, à 18 h 00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Demande d'accompagnement au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en matière d'aide et de soutien à la Municipalité en gestion municipale
5. Levée de la séance

**DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard**  
Ce 2<sup>e</sup> jour de juin 2026

**Réal Brassard**  
Directeur général et greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 15 h 30 et 16 h 30, le 2 juin 2026, à chacun des endroits suivants, soit : à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site internet de la municipalité.

---

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 2<sup>e</sup> jour de juin 2026.



**Réal Brassard**  
Directeur général et greffier-trésorier